



TEL QUE PUBLIÉ DANS LE JASEUR DE DÉCEMBRE 2025

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme à chaque fin d'année, je prends un moment pour partager avec vous quelques réflexions sur notre parcours collectif et sur les projets qui nous attendent.

L'année 2025 aura été une année électorale discrète, mais empreinte de confiance. Avec une seule candidature déposée par poste, l'ensemble du conseil et moi-même avons été élus ou réélus par acclamation. Nous vous remercions sincèrement pour cette marque d'appui. C'est un honneur de poursuivre notre engagement à vos côtés.

Je tiens à souligner tout particulièrement la contribution remarquable de M. Bernard Beauchemin, qui pris sa retraite après 26 années de service dévoué au sein de notre municipalité. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance. Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Marie-Lou Cournoyer, qui s'est joint à notre équipe avec dynamisme et enthousiasme.

PROJETS RÉALISÉS ET À VENIR

- **Rue Martel** : réfection complète réalisée avec succès.
- **Rue Saint-Édouard** : les travaux majeurs de réfection des égouts pluviaux et des bordures de rue sont maintenant complétés. Nous remercions chaleureusement les citoyens pour leur patience durant cette période. La couche d'asphalte de finition sera quant à elle réalisée en 2026.
- **Piste multifonctionnelle et réaménagement des terrains** : en raison des conditions météorologiques, la finition des travaux a été reportée au printemps, afin d'assurer une réalisation de qualité.
- **Développement domiciliaire Jardins Saint-Simon** : il s'agit de l'un des projets d'envergure les plus significatifs pour la Municipalité. La mise en vente des terrains a connu un succès remarquable, puisque l'ensemble des lots ont trouvé preneur en moins de deux semaines. Les travaux d'aménagement des nouvelles rues et des infrastructures débiteront sous peu, soit à la fin janvier.
- **Remplacement de 3 ponceaux** : des travaux de remplacement de ponceaux sur le rang Bord-de-l'Eau, le rang Saint-Georges et le 4^e Rang Ouest ont été réalisés. Il s'agit d'un investissement de plus de 100 000 \$.
- **CPE Les Petits Caméléons** : le remplacement du revêtement extérieur figure également au calendrier des travaux 2026.

PROJETS D'ENVERGURE APPUYÉS PAR LA MUNICIPALITÉ

Notre municipalité poursuit sa transformation à un rythme soutenu, portée par des projets structurants et une vision résolument tournée vers l'avenir.

- **Les Encans de la ferme** : un projet d'envergure se poursuit avec la construction des Encans de la ferme sur le Rang Charlotte (près de l'autoroute 20). L'ouverture est prévue en juin 2026.
- **Agrandissement de l'école** : Les nouveaux espaces seront prêts à accueillir les élèves dès le début de l'année civile. La rénovation de la partie plus ancienne suivra ensuite, ce qui permettra notamment la création d'une bibliothèque municipale-scolaire unifiée, grâce à une entente en voie de conclusion avec le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À l'instar de plusieurs d'entre vous, le conseil municipal demeure préoccupé par la sécurité à l'intersection du 3^e Rang Ouest et du Rang Saint-Georges, toujours accidentogène malgré les mesures déjà prises. Nous poursuivons activement nos démarches auprès du ministère des Transports afin d'obtenir l'installation d'une lumière clignotante, et nous suivons ce dossier de très près.

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude aux bénévoles de notre communauté. Votre générosité et votre engagement sont le cœur battant de Saint-Simon. Vous êtes les artisans de sa chaleur humaine et de son dynamisme.

Merci également à l'ensemble des employés municipaux pour votre professionnalisme, et à l'équipe des travaux publics pour la constance et la qualité de votre travail. Enfin, je remercie mes collègues du conseil municipal pour la collaboration harmonieuse et la vision commune qui nous permettent d'avancer ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une année 2026 remplie de bonheur, de santé et de belles réussites.

Avec mes salutations les plus chaleureuses,

Votre maire Simon Giard

TEL QU'INDIQUÉ DANS LE JASEUR DE DÉCEMBRE 2025,
VOICI LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026
AINSI QUE LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2026-2027-2028,
ADOPTÉ LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-SIMON TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2025 À 19H.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

REVENUS	Budget 2025	Budget 2026
Taxes sur la valeur foncière		
Taxes foncières générales	1 893 847 \$	1 993 672 \$
Taxes spéciales foncières	247 444 \$	224 300 \$
Total taxes sur la valeur foncière	2 141 291 \$	2 217 972 \$
Taxes sur une autre base		
Services municipaux	355 653 \$	373 140 \$
Service de la dette	113 823 \$	17 900 \$
Total taxes sur une autre base	469 476 \$	391 040 \$
Paiement tenant lieu de taxes (Gouvernement)	105 024 \$	109 516 \$
Transferts (Gouvernement)	168 836 \$	127 922 \$
Services rendus		
Services rendus organismes municipaux	34 835 \$	35 515 \$
Administration générale	3 635 \$	4 158 \$
Transport (MTQ)	49 893 \$	50 000 \$
Hygiène du milieu	55 800 \$	75 000 \$
Santé & Bien-être (Garderie)	29 635 \$	31 297 \$
Total services rendus	173 798 \$	195 970 \$
Imposition de droits		
Licences et permis	5 500 \$	8 000 \$
Droits de mutation immobilière	85 000 \$	150 000 \$
Droits sur les carrières et sablière	25 000 \$	28 000 \$
Total imposition de droits	115 500 \$	186 000 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$	7 000 \$
Intérêts	56 020 \$	47 020 \$
Autres revenus	12 055 \$	14 100 \$
TOTAL DES REVENUS	3 246 000 \$	3 296 540 \$

DÉPENSES	Budget 2025	Budget 2026
Administration générale		
Conseil	107 364 \$	106 605 \$
Application de la loi	3 575 \$	4 100 \$
Gestion financière et administrative	389 760 \$	428 540 \$
Greffes (élections municipales)	17 000 \$	- \$
Évaluation	22 750 \$	25 050 \$
Quote-Part M.R.C.	80 077 \$	90 369 \$
Autres dépenses	14 000 \$	11 000 \$
Total administration générale	634 526 \$	665 664 \$
Sécurité publique		
Police	273 368 \$	294 343 \$
Entente incendie Ville de Saint-Hyacinthe	209 820 \$	222 220 \$
Protection incendie	27 700 \$	27 600 \$
Sécurité civile et autres	9 879 \$	14 185 \$
Total sécurité publique	520 767 \$	558 348 \$
Transport		
Voirie municipale	325 562 \$	379 443 \$
Enlèvement de la neige	175 433 \$	216 181 \$
Transport collectif	21 928 \$	19 918 \$
Total transport	522 923 \$	615 542 \$
Hygiène du milieu		
Eau potable	177 604 \$	187 392 \$
Eaux usées	60 471 \$	62 413 \$
Matières résiduelles	121 348 \$	149 115 \$
Cours d'eau	9 617 \$	4 727 \$
Vidange des installations septiques	40 160 \$	39 898 \$
Total hygiène du milieu	409 200 \$	443 545 \$
Santé et bien-être (Garderie)	7 600 \$	7 650 \$
Aménagement, urbanisme et développement	33 315 \$	33 865 \$
Loisirs et culture		
Supralocal Ville de Saint-Hyacinthe	66 401 \$	69 381 \$
Activités administratives	91 027 \$	93 160 \$
Activités récréatives & culturelles	105 400 \$	81 200 \$
Bibliothèque	8 710 \$	24 615 \$
Total loisirs et culture	271 538 \$	268 356 \$
Remboursement de la dette (Cap. & int)	369 446 \$	265 660 \$
Affectations (Réserves aqueduc & égout fonds roulement)	11 936 \$	11 936 \$
Transfert aux activités d'investissement (Immo)	464 749 \$	425 974 \$
Total des dépenses	3 246 000 \$	3 296 540 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI) 2026-2027-2028

	Projets	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Date indéterminée	Total des projets	Mode de financement
Administration générale	Réaménagement bureau municipal		500 000 \$	1 400 000 \$		1 900 000 \$	Fonds général, Subvention, Règlement d'emprunt
Sécurité publique	Génératrice	30 000 \$				30 000 \$	Fonds général
Transport	2 Ponceaux rang Charlotte (84 300 \$)					- \$	Fonds général Subvention
	2 Ponceaux 1 ^{er} Rang Ouest (102 142 \$)					- \$	Fonds général Subvention
	4 Ponceaux 3 ^e Rang Est (171 513 \$)	112 700 \$				112 700 \$	Fonds général Subvention
	Saint-Jean-Baptiste pluvial			500 000 \$	500 000 \$	1 000 000 \$	Fonds général et subvention
	Nouveau camion de déneigement	293 061 \$				293 061 \$	Fonds général et subvention
Hygiène du milieu							
Santé et bien-être	Garderie (revêtement extérieur)	57 750 \$				57 750 \$	Fonds général
Aménagement, urbanisme et développement							
Loisirs et Culture	Achat d'arbres	25 000 \$				25 000 \$	Fonds général Subvention
	Cuisine et local de rangement centre multifonctionnel		130 000 \$			130 000 \$	Fonds général Subvention
	Surface Deck-hockey	15 000 \$				15 000 \$	Fonds général
	Toiture pour la patinoire			1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 000 000 \$	Subvention
		533 511	630 000	2 900 000	1 500 000	5 563 511	

L'adoption du programme triennal ne garantit pas la réalisation des travaux puisque ceux-ci demeurent généralement soumis à des contraintes, à des autorisations ou à des demandes de subventions.

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT # 603-26 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION POUR L'ANNÉE 2026, ADOPTÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 13 JANVIER 2026 À 20H.



Le règlement étant très volumineux, nous l'avons délibérément abrégé, afin d'en faciliter la lecture, toutefois vous en retrouverez l'intégralité sur notre site web à : www.saint-simon.ca

ARTICLE 1 Taxe foncière générale

Taux de 0,41/100 \$ d'évaluation.

ARTICLE 2 Règlement d'emprunt numéro 500-15 autorisant des travaux de pavage sur certaines routes

Taux de 0,0184/100 \$ d'évaluation.

ARTICLE 3 Règlement d'emprunt numéro 562-21 pour des travaux de pavage sur le rang Saint-Édouard et le remplacement d'un ponceau sur le 3e Rang Est

Taux de 0,0041/100 \$ d'évaluation.

ARTICLE 4 Règlement d'emprunt numéro 576-22 pour financer l'acquisition d'un terrain afin de permettre la réalisation d'un projet de développement résidentiel sur son territoire

Taux de 0,02364/100 \$ d'évaluation.

ARTICLE 5 Compensation pour le service de collecte, de transport et d'élimination des déchets domestiques

Immeuble résidentiel :

- 5 unités de logement et moins : 142 \$/unité d'occupation
- 6 unités de logement et plus : 165 \$/bac

ARTICLE 6 Compensation pour le service de collecte, de transport et d'élimination des matières organiques

Immeuble résidentiel :

- 5 unités de logement et moins : 83 \$/unité d'occupation
- 6 unités de logement et plus : 85 \$/bac

ARTICLE 7 Compensation pour le service de vidange des installations septiques

- Vidange d'une résidence en saison régulière : 120 \$ /an
- Vidange d'un chalet en saison régulière : 60 \$ /an

ARTICLE 8 Compensation pour l'entretien du réseau d'égout sanitaire

Taux de 202,00 \$ / unité.

ARTICLE 9 Compensation pour l'usage de l'eau potable

Taux de 260,00 \$ / unité.

À ce montant s'ajoute le tarif de 1,55 \$ / m³ consommé qui excède 200 m³ par logement.

ARTICLE 10 Règlement d'emprunt numéro 484-13 - décrétant des travaux de pavage sur la rue Cloutier

Taux de 606,83 \$ / unité.

ARTICLE 11 Règlement d'emprunt numéro 485-13 - décrétant des travaux de pavage sur les rues Tremblay, Plante et Vermette

Taux de 349,60 \$ / unité.

ARTICLE 12 Tarification secteur rue Laperle

Taux de 527,00 \$ / unité, du 104 au 108 rue Laperle.

Taux de 442,00 \$ / unité, pour le 110 rue Laperle.

ARTICLE 13 Dates des versements et exigibilité

Les comptes de taxes sont payables :

- En 1 versement, exigible dans les 30 jours de la date d'envoi du compte de taxes, si le total des sommes dues est inférieur à 400,00 \$ ou s'il s'agit d'une taxation complémentaire ou de droits de mutation.
- En 4 versements égaux, si le total des sommes dues est égal ou excède 400,00 \$. Le premier versement est exigible dans les trente (30) jours de la date d'envoi du compte, le deuxième, quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'échéance du premier, le troisième et quatrième, quarante-cinq (45) jours après la date où le versement précédent est exigible. À l'expiration du délai prévu, seul le versement échu est exigible et porte intérêt à un taux de 13% par année. Le taux d'intérêt s'applique également aux arrérages de toute somme due et impayée.

Comparaison d'un compte de taxes 2026 versus 2025 Résidentiel, 1 unité de logement

CAMPAGNE			
POUR UNE ÉVALUATION DE :		400 000 \$	
DESCRIPTION	2025	2026	DIFFÉRENCE
FONCIERE GÉNÉRALE	1 576,00 \$	1 640,00 \$	42,56 \$
TAXE SPÉC. RÉGL. 500-15	72,40 \$	73,60 \$	taux variables selon évaluation
TAXE SPÉC. RÉGL. 562-21	29,60 \$	16,40 \$	
TAXE SPÉC. RÉGL. 576-22	104,00 \$	94,56 \$	
COLLECTE À TROIS VOIES	184,00 \$	225,00 \$	41,00 \$
VIDANGE INST SEPTIQUE PERM	120,00 \$	120 \$	taux fixes
TOTAL	2 086,00 \$	2 169,56 \$	83,56 \$
VILLAGE			
POUR UNE ÉVALUATION DE :		400 000 \$	
DESCRIPTION	2025	2026	DIFFÉRENCE
FONCIERE GÉNÉRALE	1 576,00 \$	1 640,00 \$	42,56 \$
TAXE SPÉC. RÉGL. 500-15	72,40 \$	73,60 \$	taux variables selon évaluation
TAXE SPÉC. RÉGL. 562-21	29,60 \$	16,40 \$	
TAXE SPÉC. RÉGL. 576-22	104,00 \$	94,56 \$	
COLLECTE À TROIS VOIES	184,00 \$	225,00 \$	(138,00) \$
ÉGOUT USAGER	227,00 \$	202,00 \$	taux fixes
AQUEDUC USAGERS	249,00 \$	260,00 \$	
AQUEDUC RÉGL. EMP. 375-04	165,00 \$	- \$	
TOTAL	2 607,00 \$	2 511,56 \$	(95,44) \$
TAXES DE SECTEUR			
DESCRIPTION	2025	2026	DIFFÉRENCE
RÈG 484-13 PAV CLOUTIER	606,83 \$	606,83 \$	- \$
RÈG 484-13 PAV TREMBLAY & A	349,60 \$	349,60 \$	- \$
RUE LAPERLE - PAVAGE & BORDURE	535,00 \$	527,00 \$	(8,00) \$
RUE LAPERLE - PAVAGE & BORDURE	448,00 \$	442,00 \$	(6,00) \$